

Toulouse, le 8 octobre 2012
DCT/DA/GEIPAN

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

LES MUREAUX (78) 27.02.2009

1 – CONTEXTE

Le GEIPAN est contacté par mail le 27 février 2009 par un témoin d'un cas d'observation de deux lumières rouges clignotantes évoluant en cercle puis s'éloignant (premier mail).

L'observation a eu lieu le 27 février 2009 à 20h48 précise depuis le domicile du témoin aux Mureaux en région parisienne.

Le témoin écrit au GEIPAN immédiatement (mail reçu le 27 à 21h13) mais n'enverra le questionnaire terrestre que le 5 novembre, soit plus de neuf mois après l'observation. Le questionnaire mentionne de plus un deuxième cas d'observation survenu le 15 août 2009 à 21h58. Il est le seul témoin de ces observations et ne joindra pas de document supplémentaire.

2- DESCRIPTION DU CAS

Extrait du 1^{er} mail envoyé immédiatement après l'observation.

« Nous sommes le 27 février 2009, il est exactement 20h58 et il y a à peine 10 mn je viens d'observer un phénomène plutôt étrange dans le ciel.

[...]

J'habite les Mureaux, en région parisienne, au niveau du plateau de bêcheville.

[...]

Ce soir le ciel est dégagé, et l'on observe distinctement cette grosse étoile au dessus de la lune, j'ai été intrigué et j'ai recherché sur le net de quoi il pouvait bien s'agir. Beaucoup de personnes parlent de Venus, d'autres de Jupiter, moi je ne pense pas qu'il s'agisse de tout cela, car l'alignement avec la lune n'est pas habituel.

[...]

J'ai observé deux lumières rouges clignotantes distinctes se déplaçant :

- premièrement de manière rapprochée en cercle puis verticalement, en respectant une certaine équidistance. En provenance de l'ouest, donc devant moi.

- Deuxièmement elle ralentissent avec une plus grande distance l'une de l'autre, elles ont ralenti et se sont dirigées vers le sud.

Tout cela sans bruit et le déplacement dans mon champ de vision a du prendre à peine 30 secondes ce qui est très rapide. un avion même supersonique, un hélicoptère, un ballon sonde ne peuvent pas faire cela, c'est techniquement et physiquement impossible.

je tiens à vous signaler que j'ai déjà observé un tel phénomène au dessus de la zone d'orgeval, en revenant par l'autoroute A13 à la hauteur de Poissy, il y a quelques mois mais je n'en ai parlé à personne [...] ».

3- ANALYSE

3.1 TEMOIGNAGE EMAIL ET QUESTIONNAIRE

Il est important de relever ici les divergences entre le mail écrit « à chaud » et le questionnaire envoyé plusieurs mois après l'observation. Ce deuxième document diffère du premier par la durée du phénomène :

- « à peine 30 secondes » dans le mail, 14 secondes dans le questionnaire terrestre (nommé QT dans le reste du document), page 2 ; réduite à 10 secondes page 17,
- « deux lumières rouges clignotantes » qui deviennent « deux points rouges » (QT page 2).

Dans le questionnaire terrestre, le témoin ne mentionne plus la précédente observation effectuée sur l'A13 au niveau de Poissy, mais fait état d'un nouveau cas d'observation le 15 août à 21h58 d'une lumière bleue très vive (QT p.2) suivie d'une traînée bleue verte (QT p.2 et 21).

Nous ne détaillerons pas ce deuxième cas, clairement identifié comme un bolide (source reformemeteor.net).

Enfin l'horodatage de l'observation du 27 février passe de 20h50 à 21h50 (QT p.7).

3.2 SITUATION METEO

La plus proche station active pour la date considéré est celle de Trappes située à 25 Km au sud (les stations de Verneuil et Juziers, plus proches, n'étaient soit pas en service à cette époque, soit leurs archives ne sont rendues disponibles que pour des dates ultérieures).

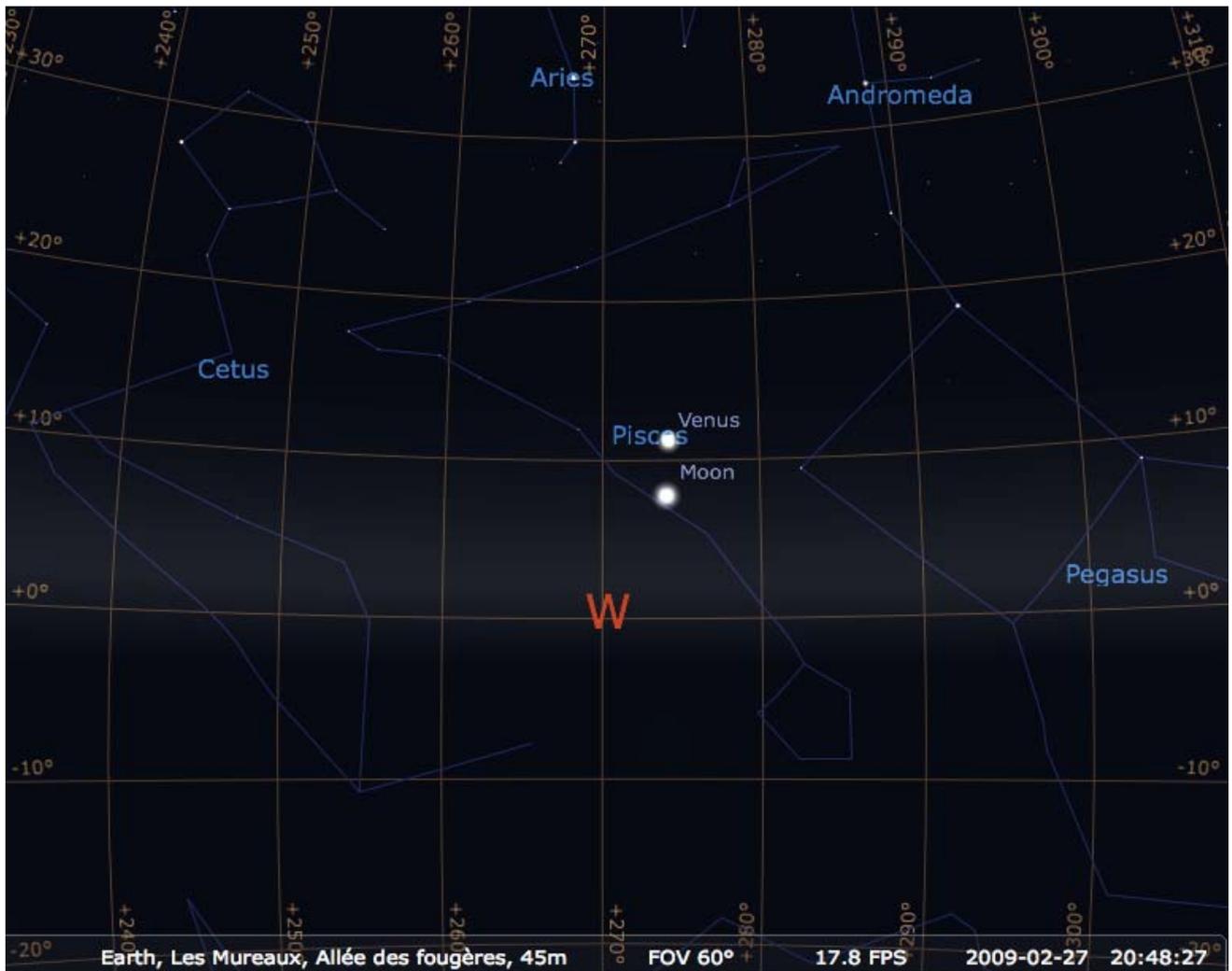
Heure locale	Néb.	Temps	Visi	Température	Humidité	Humidex	Windchill	Vent (rafales)		Pression	Précip. mm/h
23 h	0/8		2.5 km	2.2 °C	91%	2.2	2.2 °C		0 km/h (4 km/h)	1021.4 hPa 	aucune
22 h	0/8		3 km	3.2 °C	91%	3.2	3.2 °C		0 km/h (4 km/h)	1021.8 hPa 	aucune
21 h	0/8		6 km	4.3 °C	90%	4.3	4.3 °C		2 km/h (7 km/h)	1022.0 hPa 	aucune
20 h	1/8		9 km	5.7 °C	89%	5.7	4.8 °C		5 km/h (7 km/h)	1022.4 hPa 	aucune
19 h	2/8		18 km	7.3 °C	84%	7.3	7 °C		4 km/h (11 km/h)	1022.5 hPa 	aucune

Source : meteociel.fr

Les données météo à 21h confirment le témoignage, à savoir un ciel dégagé et un vent pratiquement nul.

3.3 SITUATION ASTRONOMIQUE

Le témoin mentionne une grosse étoile inhabituelle en dessous de la Lune, ce qui fait immédiatement penser à une conjonction astronomique. Une vérification rapide à l'aide du logiciel Stellarium le confirme :



Vénus est effectivement en conjonction avec la Lune située plein Ouest, à moins de 5° de cette dernière.

3.4 SITUATION AERO ET ASTRONAUTIQUE

Aucun satellite ni avion ni hélicoptère signalés, ni dans le mail d'origine, ni dans le QT.

3.5 Situation Géographique

Le témoin observe le phénomène depuis sa résidence, commune Les Mureaux, à l'ouest de Paris :



Source : geoportail.fr

3.6 RECONSTITUTION

Le témoin aperçoit le phénomène en provenance de l'Ouest suivre une trajectoire circulaire puis se diriger vers le Sud (mail du 27/2). Il situe le tout au-dessus d'une zone située entre Mantes-la-Jolie et Epône.

La reconstitution approximative page suivante fait apparaître la position du témoin dans un cercle rouge, son champ de vision en bleu et la représentation de la trajectoire du phénomène en orange. Sont également encadrées rouge les communes de Mantes-la-Jolie et Epone, ainsi que direction de la base aérienne de Vélizy-Villacoublay en vert.



On notera une imprécision dans le QT : le témoin parle d'un éloignement du phénomène en « *direction du sud (vers Paris)* ». Paris est pourtant bien à l'est des Mureaux (voir carte page précédente).

4- HYPOTHESE

Le témoin décrit deux lumières clignotantes, d'abord rapprochées, à distance constante lors de leur évolution en cercle, qui s'écartent ensuite l'une de l'autre tant en s'éloignant de conserve vers le Sud (cf. mail du 27/2).

Les lumières décrites, clignotantes et rouges font immédiatement penser aux feux anti-collision placés habituellement sur le ventre ainsi que sur le dos du fuselage d'un avion (le premier étant fait pour être vu du dessous, et inversement pour le deuxième).

De ce fait, nous n'analyserons que cette hypothèse.

Le fait d'en observer deux, bien qu'assez rare, n'est pas étrange en soi : il peut très bien s'agir d'avions de chasse qui évoluent le plus souvent en patrouille rapprochée de deux à quatre appareils.

La situation géographique générale page précédente nous rappelle de plus que la base aérienne de Vélizy-Villacoublay (BA107 : aérodrome présidentiel) se trouve à une trentaine de kilomètres au sud est des Mureaux. On peut envisager que cette possible patrouille s'y rend, par exemple pour une escorte officielle, hypothèse renforcée par l'imprécision relevée au point 3.4 : en « *direction du sud (vers Paris)* ». On peut penser que ces avions se dirigent non vers le Sud mais vers le Sud-Est.

A contrario, un vol d'avions militaires aurait dû être audible par le témoin, sauf à être très éloignés, ce qui du coup pose la question de la vitesse puisque l'observation n'a pas duré plus de 30 secondes d'après le mail du 27/2, et même moins d'après le questionnaire. Le témoin a observé le phénomène depuis son domicile, et a ouvert sa fenêtre pour suivre l'observation, et ne signale aucun bruit (mail du 27/2 puis QT p.7, 9 et 11).

L'observation précédente relatée dans le mail du 27/2 correspond à cette hypothèse de part sa position géographique (Orgeval se situe dans la direction de Vélizy, au sud est des Mureaux).

5- CONCLUSION

L'observation décrite est tout à fait compatible avec l'hypothèse d'observation de deux avions militaires. Faute d'avoir pu faire à temps une vérification auprès des services de l'Armée de l'Air pour valider cette hypothèse de façon certaine,

Ce cas est classé B comme l'observation probable d'une patrouille d'avions militaires.

